

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

Dossier n° DP 004 110 24 00024

Date de dépôt : **13 août 2024**

Demandeur : **Monsieur MAS Sylvain**

Pour : **construction d'une piscine**

Adresse terrain : **637, rue du 14 juillet 1789, à Mallemoisson (04510)**

Références cadastrales : **B 641**

ARRÊTÉ AR - 2024 - 97
de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire présentée le 13 août 2024 par Monsieur MAS Sylvain demeurant 637 rue du 14 juillet 1789 04510 MALLEMOISSON et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 24 00024,

Vu l'avis de dépôt du dossier affiché en mairie le 13 août 2024,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 27 août 2024 et les pièces reçues le 02 septembre 2024,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la construction d'une piscine de 24 m², sur un terrain d'une superficie de 1092 m² situé 637, rue du 14 juillet 1789 à MALLEMOISSON (04510) et cadastré B 641,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 13 septembre 2024,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 16 septembre 2024,

Le Maire,

Jean-Paul COMTE



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.